

Réunion plénière d'installation du Conseil de la vie associative

samedi 9 février 2013

I. Présentation des membres et du fonctionnement

Patrick Petitjean rappelle que 43 associations se sont portées candidates aux 34 postes qui leur sont ouverts au Conseil de la vie associative, outre les cinq élus (Patrick Petitjean, Anne-Marie Heugas, Agnès Salvadori, Emmanuel Cuffini pour la majorité, et Gaylord Le Chequer pour la minorité municipale) et les deux représentants de l'administration (Marie-Christine Guillet, Brigitte Delvallez).

Les 34 premières associations élues par le vote sont les suivantes, dans l'ordre des voix :

- Renc'Art au Méliès (association des spectateurs du cinéma Le Méliès) ;
- Maison des femmes de Montreuil (accès aux droits pour les femmes) ;
- AMUTC (Association montreuilloise des usagers des transports collectifs) ;
- Murs à pêches (défense du site des murs à pêches de Montreuil) ;
- Ligue des droits de l'homme ;
- Bouq'Lib'(développement de la lecture) ;
- Union locale FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) ;
- Unité locale de la Croix-Rouge française Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil (urgence, secourisme, action sociale, santé, formation, solidarité internationale) ;
- Trisomie 21 Seine-Saint-Denis (intégration des personnes porteuses d'une trisomie 21) ;
- Association des Maliens de Montreuil ;
- Comité des fêtes Solidarité Carnot (organisation de fêtes et vide-greniers, lien social dans le quartier) ;
- La Parole errante (centre international de création) ;
- Deux mains pour s'entendre (liens entre sourds et entendants) ;
- France bénévolat (promotion du bénévolat associatif) ;
- Centre civique d'étude du fait religieux (association culturelle consacrée à l'histoire des religions et au respect de la laïcité) ;
- Club informatique montreuillois ;
- Neptune (lutte contre l'exclusion des personnes en grande difficulté) ;
- Red star club omnisports ;
- Centre de promotion du livre de jeunesse (organisateur du salon du livre de Montreuil) ;
- Association des commerçants de la Croix de Chavaux ;
- Rugby club montreuillois ;
- Association des amis franco-portugais de Montreuil (groupe folklorique valorisant la culture portugaise à Montreuil) ;
- Apecek (Association pour la promotion de l'éducation, de la culture et des échanges avec Kédougou) ;
- Boissière ballades (organisation de vacances pour les familles défavorisées) ;
- Ludoleo (ludothèque dans le Haut Montreuil) ;
- Ares (« Agir anticiper dans les champs éducatif et social ») ;
- Tous aux échecs ;
- Red star club judo ;
- Mamans congolaises de Montreuil ;
- Taferka (association de culture berbère laïque défendant les droits des femmes) ;
- Association France missions (association d'assistance et de bienfaisance) ;
- 93 Lyrics (promotion de la musique urbaine) ;
- AASIP (Association d'accueil, d'accompagnement et de soutien aux personnes intellectuellement précoces) ;
- Terya So (aide aux personnes en difficulté, projets en faveur de l'éducation et projets avec des femmes au Mali et au Burkina-Faso).

Parmi elles, quatre associations n'étaient pas représentées à l'Assemblée générale alors qu'il avait été demandé que les candidates prennent l'engagement d'y être présentes :

- Neptune (excusée) ;
- Mamans congolaises de Montreuil (non excusée) ;
- 93 Lyrics (non excusée) ;
- AASIP enfants précoces (excusée).

Il convient de décider si la nomination de ces quatre associations peut être acceptée. Pour Patrick Petitjean, il serait regrettable de les exclure du Conseil. Cet avis ne semble toutefois pas partagé. Une solution serait que la nomination des deux associations excusées soit confirmée, les deux autres étant considérées comme des invitées permanentes aux séances plénières du Conseil sans droit de vote. A leur place seraient choisies comme membres à part entière les associations arrivées en 35^e et 36^e positions : Oh cyclo et Les Amis du fil.

Roselyne Rollier considère que sans adopter une logique d'exclusion, il convient de respecter les règles qui avaient été actées initialement. Les quatre associations absentes seraient ainsi conviées à participer aux travaux du Conseil mais sans voix délibérative. Les associations élues de la 35^{ème} à 38^{ème} places seraient pour leur part acceptées en tant que membres à part entière. Marie-Hélène Carlier, Frédéric Dhenin (Club informatique montreuillois) et le représentant de France Missions, parmi d'autres, partagent ce point de vue. Gaylord Le Chequer va également en ce sens, soulignant que les quatre associations qui ne siègeraient pas pourraient néanmoins participer aux groupes de travail.

Il est donc acté que Oh Cyclo (35^e) et Les Amis du Fil (36^e) sont élues membres du CVA

Il est procédé à un vote à titre indicatif pour entériner ou non l'élection des deux associations excusées (Neptune et ASIP).

- ***11 votants se prononcent pour maintenir ces associations comme membres à part entière du Conseil de la vie associative.***
- ***12 votants se prononcent pour considérer ces associations comme invitées et pour accueillir comme membres à part entière les associations arrivées en 37^{ème} place (France Congo Multimedia) et 38^{ème} place (Montreuil en Transition).***

Patrick Petitjean en conclut que l'élection des quatre associations absentes n'est pas entérinée, et que sont considérées comme aussi élues France Congo multimédia et Montreuil en transition. Cette dernière est une association de fait qui n'a pas encore déposé ses statuts juridiques mais devrait le faire d'ici à quelques mois. Les services de la Mairie ont jugé que, dans l'esprit d'encourager les réseaux et les initiatives non constituées, sa candidature était recevable.

Le représentant d'Oh cyclo signale que son association retire sa candidature.

L'élection de France Congo multimédia et de Montreuil en transition au Conseil de la vie associative est entérinée.

II. Election des coprésidents du Conseil de la vie associative

Patrick Petitjean rappelle que selon le règlement intérieur, il est préconisé d'élire un président et une présidente pour le Conseil. Ils travailleront de façon étroite avec les services de la Ville pour organiser le travail de l'instance. Avec les responsables des commissions et lui-même, ils formeront le Bureau du Conseil qui préparera les séances. En tant que porte-parole du Conseil, ils seront habilités à prendre des positions en son nom.

Se portent candidates à la coprésidence du Conseil de la vie associative : la Croix-Rouge française, l'AMUTC, Renc'Art au Méliès et le Comité des fêtes Solidarité Carnot.

Il est procédé à un vote à bulletin secret. Les résultats sont les suivants :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• <i>Comité des fêtes Solidarité Carnot : unanimité des voix ;</i>• <i>AMUTC : 17 voix ;</i>• <i>Croix-Rouge française : 10 voix ;</i> | <ul style="list-style-type: none">• <i>Renc'Art au Méliès : 8 voix ;</i>• <i>2 bulletins blancs ;</i>• <i>4 bulletins nuls.</i> |
|--|---|

Les représentants du Comité des fêtes Solidarité Carnot (Marie-Hélène Carlier) et de l'AMUTC (Alain Fabre) sont élus coprésidents du Conseil de la vie associative.

III. Création des premières commissions

Au vu des débats qui se sont tenus lors de l'Assemblée générale, Patrick Petitjean estime que trois commissions au moins seraient indispensables :

- une Commission événements, en charge d'organiser la participation des associations à la Fête de la Ville, à la Journée des associations et au Forum des associations ;
- une Commission pour l'animation de la Maison des associations, chargée de contribuer à la programmation de la Maison (proposition d'événements et des rencontres, réflexion sur les ressources et les modalités d'accompagnement des associations) ;
- une Commission communication, chargée d'accroître la visibilité des associations vis-à-vis du public et entre elles ;

D'autres commissions pourraient être créées ultérieurement au vu des besoins. Un membre du CVA propose la création d'une Commission travaux chargée de suivre l'état du matériel et des bâtiments.

Les membres du Conseil suggèrent également la création de commissions ou de sous-commissions consacrées aux sujets suivants :

- la gestion des salles ;
- l'intergénérationnel et l'implication des jeunes dans la vie associative ;
- le développement de la vie associative (entraide, mutualisation, formation), pourquoi pas en tant que sous-groupe de la Commission pour l'animation de la Maison des associations ;
- l'aide à l'instruction des dossiers de subventions et l'aide à la comptabilité.

D'un commun accord, il est décidé de constituer dans un premier temps les commissions suivantes :

- ***Commission événements :*** *Tous aux échecs, Rugby club montreuillois, Croix-Rouge française, France missions, Association des amis franco-portugais de Montreuil, APECEK, Montreuil en transition, Association des Maliens de Montreuil, Les Amis du fil, AMUTC, Comité des fêtes Solidarité Carnot, inscription post-plénière : ASOM ;*
- ***Commission travaux :*** *Croix-Rouge française, Red star club Montreuil judo, Centre civique d'étude du fait religieux, APECEK, FCPE, AMUTC, Comité des fêtes Solidarité Carnot, Renc'Art au Méliès, Terya So ;*
- ***Commission communication :*** *Rugby club montreuillois, Ligue des droits de l'homme, Bouq'lib', Murs à pêche, Red star club Montreuil omnisports, Association des commerçants de la Croix de Chavaux, France Congo multimédia, Montreuil en transition, Deux mains pour s'entendre, Les Amis du fil, Renc'Art au Méliès, Comité des fêtes Solidarité Carnot ;*

- **Commission animation de la Maison des associations : Ludoleo, France bénévolat, Centre de promotion du livre de jeunesse, Maison des femmes de Montreuil, Murs à pêches, France missions, ARES, Montreuil en transition, Tous aux échecs, Association des Maliens de Montreuil, Deux mains pour s'entendre, Trisomie 21, FCPE, Les Amis du fil, Boissière balade, Renc'Art au Méliès, Comité des fêtes Solidarité Carnot, Taferka, Club Informatique Montreuillois.**

IV. Etablissement du premier calendrier des réunions

Brigitte Delvallez rappelle qu'il était convenu de tenir au moins trois réunions plénières du Conseil dans l'année. Il revient par ailleurs aux commissions elles-mêmes de déterminer la périodicité de leurs réunions.

D'un commun accord, il est décidé que :

- ***la première réunion plénière du Conseil se tiendra le 24 avril 2013 ou le 22 mai ;***
- ***une réunion des commissions se tiendra le 27 mars à 19 heures suivie d'un pot convivial.***

Les commissions décideront du planning de leurs réunions suivantes.

Roselyne Rollier rapporte le contenu des quatre messages qui ont été transmis à la tribune à la fin de l'Assemblée générale.

- Il est très important que les comptes rendus soient disponibles pour tous (*sujet relevant de la Commission communication*).
- Un travail doit être fait sur le site Internet pour identifier facilement les associations (*Commission communication*).
- Comment faire passer les informations dans *Tous Montreuil* dans des délais plus restreints ? (*Commission communication*).
- L'association Les Goélands a dû quitter son local pour des raisons de sécurité. Ce local est resté vide depuis. (*Commission travaux*).

La séance est levée à 16 heures 50.